

**Département de l'YONNE**  
**Commune de SOMMECAISE**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Réunion du 13 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le treize septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick DUMEZ, Maire.

Présents : Mmes GEFFRAY Annick, HEYDENS Eddie, LASKA Sandrine (arrivée à 18h45), LATAPIE Laurence et MM BOUCHER Philippe, BOURGOIN Jean-Luc, DURAND Philippe, LAROZA Philippe, LENTIER Rémi.

Absent excusé : Mme LE BOITEUX Marie-Pierre.

Absent : Néant

Date de la convocation : 2 septembre 2021

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU 8 JUILLET 2021 :**

Les membres du Conseil Municipal approuvent le compte-rendu de la réunion du 8 juillet 2021.

- **DESIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme LATAPIE Laurence est désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

- **Délibération 2021/05/01 : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN BAIL COMMERCIAL :**

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a postulé et validé plusieurs étapes pour le projet « 1000 cafés » du groupe SOS. Il rappelle les principes de ce groupe et explique qu'en cas de validation définitive, la commune n'intervient qu'en tant que propriétaire des lieux et qu'un bail commercial avec une EURL initiée par le groupe SOS est établi. L'association demande une mise en conformité du local mais gère le recrutement, l'installation, la formation, l'accompagnement technique et financier du gérant.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la phase de recrutement est terminée et que le futur gérant est en cours de formation et d'installation. L'ouverture de l'établissement est prévue pour le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Vu la délibération n°2020-07-02 du 3 décembre 2020 déterminant le loyer à 400 € par mois hors charges,

Vu la délibération n°2020-07-03 du 3 décembre 2020 portant exonération de loyer pour une durée d'une année,

*18h45 : Arrivée de Mme LASKA Sandrine.*

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide de donner son accord pour la signature du bail commercial d'une durée de 9 années à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021,
- Autorise M. le Maire à signer le bail commercial et tout autre document se rapportant à cette location.

- **Délibération 2021/05/02 : EXONERATION EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS EXERCANT UNE ACTIVITE COMMERCIALE SITUES DANS UNE ZONE DE REVITALISATION DES COMMERCES EN MILIEU RURAL :**

M. le Maire expose les dispositions de l'article 1464 G du Code Général des Impôts permettant au Conseil Municipal d'instaurer l'exonération de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) en faveur des établissements exerçant une activité commerciale dans une Zone de Revitalisation des Commerces en Milieu Rural (ZORCOMIR) définie au III du même article.

Conformément au I de l'article 1586 nonies du même code, la valeur ajoutée des établissements exonérés de CFE en application de la délibération d'une commune ou d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) est, à la demande de l'entreprise, exonérée de cotisation sur la valeur ajoutée de entreprises pour sa fraction taxée au profit de la commune ou de l'EPCI.

Vu l'article 1464 G du Code Général des Impôts,

Vu l'article 1586 nonies du code général des Impôts,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide d'instaurer l'exonération de Cotisation Foncière des Entreprises prévue en faveur des établissement exerçant une activité commerciale dans une Zone de Revitalisation des Commerces en Milieu Rural définie au III de l'article 1564 G du Code Général des Impôts,
- Fixe le taux d'exonération à 50%,
- Charge M. le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

- **Délibération 2021/05/03 : REMBOURSEMENT DE FRAIS :**

Considérant qu'il a été nécessaire de réaliser des achats de matériaux pour la réalisation de travaux dans la maison Multi-Activités,

Considérant que la commune n'a pas de compte ouvert chez l'enseigne BONNICHON, chez l'enseigne MKK SHOP et l'enseigne Culture-dinterieur,

Après délibération, le Conseil Municipal décide de rembourser à

- M. Jean-Luc BOURGOIN, Adjoint au Maire, la somme de 62.42 €,
- M. Philippe DURAND, Adjoint au Maire, la somme de 56.87 €.

- **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Maison Multi-Activités : Concernant la partie des travaux réalisés par les élus, que M. le Maire remercie pour leur aide, reste à installer la hotte qui a été récupérée dans le foyer communal et qui ne servait pas, et finaliser la ventilation de la fosse septique.
- Logement 8 Grande Rue : M. le Maire fait part au Conseil de la demande de la locataire du logement communal situé au 8 Grande Rue pour l'installation d'un poêle à granulés. Les devis sont en cours de réalisation.
- Propriété 14 Grande Rue : L'achat a été finalisé fin juillet. Une réflexion sera à mener pour définir la future utilisation de ce local.
- Travaux de voirie : Le devis a été signé. Les travaux seront réalisés courant 2022. Sont prévus la réfection de la chaussée à la Rue des Merles et aux Bouviers.
- Abris bus : La commande de deux abris bus a été passée pour la Brimballerie et la Rue des Merles. Reste à prévoir l'installation.
- Arrêt de car à la Brimballerie : M. le Maire informe le Conseil que les parents viennent de recevoir une nouvelle fois une réponse négative de la part du Conseil Régional pour la création d'un arrêt de car à la Brimballerie pour aller au collège d'Aillant. M. le Maire va relancer les élus de la Région pour essayer de trouver une solution.
- Bulletin municipal : Le prochain bulletin municipal est prévu pour fin octobre.

**Délibérations :**

- APPROBATION DU COMPTE-RENDU 8 JUILLET 2021
- DESIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE
- Délibération 2021/05/01 : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN BAIL COMMERCIAL
- Délibération 2021/05/02 : EXONERATION EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS EXERÇANT UNE ACTIVITE COMMERCIALE SITUÉS DANS UNE ZONE DE REVITALISATION DES COMMERCES EN MILIEU RURAL
- Délibération 2021/05/03 : REMBOURSEMENT DE FRAIS
- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

**Signatures :**

M. Patrick DUMEZ	M. Philippe LAROZA
M. Philippe DURAND	Mme Sandrine LASKA
Mme Annick GEFFRAY	Mme Laurene LATAPIE
M. Jean-Luc BOURGOIN	Mme Marie-Pierre LE BOITEUX <i>Absente</i>
M. Philippe BOUCHER	M. Rémi LENTIER
Mme Eddie HEYDENS	